



Colombie et Gaza : Génocides et impunités

Par [Prof. Jules Dufour](#)

Mondialisation.ca, 23 juillet 2014

29 janvier 2009

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#),
[Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Crimes contre l'humanité](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)

Cet article a été publié à la suite de la guerre perpétrée par Israël contre la population de Gaza en décembre 2008 et en janvier 2009. Une guerre d'agression sanglante condamnée par toutes les instances garantes du droit international et par l'opinion publique mondiale. Le rapport Goldstone (rapport de la mission internationale indépendante d'établissement des faits sur le conflit à Gaza) qui a été rendu public le 15 septembre 2009 a été salué comme étant le produit d'un examen et d'une réflexion approfondie des événements qui ont entouré les bombardements aériens et l'invasion terrestre perpétrés par l'armée israélienne au cours de l'opération «Plomb durci» ainsi que les actions d'attaque ou de riposte du Hamas sur le territoire d'Israël. Le rapport accuse, notamment, «Israël d'avoir fait un usage disproportionné de la force et violé le droit humanitaire international lors de son offensive dans la bande de Gaza. Il ajoute : «Des actes assimilables à des crimes de guerre et peut-être, dans certaines circonstances, à des crimes contre l'humanité ont été commis par les forces armées israéliennes » (http://fr.wikipedia.org/wiki/Rapport_Goldstone). Ce rapport n'a pas reçu l'aval du Conseil de sécurité de l'ONU étant menacé par le veto des États-Unis.

Au cours des trois dernières semaines nous assistons au même scénario que celui de 2009. Le bombardement des quartiers résidentiels de Gaza est sans aucun doute un crime de guerre qui ne peut rester impuni. Quel est le quota de morts, de blessés et de déplacés que veut atteindre Israël dans ce nouvel épisode à l'intérieur du processus d'extermination des Palestiniens?

Il convient de penser qu'Israël agit en conformité avec les intentions de l'agenda d'intervention des grandes puissances au Moyen-Orient. L'affaiblissement des forces de la Syrie, du Hezbollah et du Hamas est à l'ordre du jour fragilisant par le fait même la zone d'influence de l'Iran et de ceux qui les supportent. On peut se demander si une nouvelle version du rapport Goldstone aura cette fois-ci plus de poids et saura convaincre l'opinion publique de la nécessité de traduire les criminels de guerre devant la Cour internationale de justice.

La situation vécue depuis des décennies par les Palestiniens à Gaza et dans l'ensemble des territoires occupés, l'invasion armée par Israël à la fin de 2008 ont été qualifiés comme étant la perpétration d'un génocide. Cette guerre, avec les bombardements aériens et l'offensive terrestre, a exposé une cruauté poussée à son paroxysme avec la destruction des établissements publics comme les hôpitaux et la mort de centaines de civils. Un autre massacre qui s'ajoute à une liste que l'on n'ose pas mettre à jour trop souvent, car en

identifiant les responsables elle peut mettre en péril leurs intérêts et exercer, par le fait même, une pression pour les traduire devant la Cour pénale internationale pour crimes contre l'humanité. En outre, les génocides de la seconde partie du XXIème siècle sont passés à l'histoire sans que tous leurs auteurs aient été jugés et condamnés selon les prescriptions du droit international en cette matière. L'impunité pour la majorité a prévalu.

Il nous semble extrêmement important de faire le point à ce sujet car plusieurs peuples ou groupes ethniques sont présentement victimes d'oppression et de massacres dans le monde et il nous semble qu'il n'y a pas de volonté réelle qui se manifeste pour y mettre fin. Cet article propose de dresser la liste des génocides que l'on considère comme tels perpétrés présentement et de décrire les efforts qui sont déployés pour y mettre fin. Il est entendu qu'il ne s'agit pas, ici, de faire un relevé complet de tous les crimes commis contre l'humanité, mais de donner un aperçu de ce phénomène horrifiant qui continue de se produire en dépit des divers recours dont disposent les peuples, à l'intérieur du système onusien, pour défendre leurs droits fondamentaux.

Nous croyons que le seul moyen de prévenir ces tragédies humaines est de les ramener sans cesse dans la mémoire des citoyens afin que ceux-ci puissent faire pression sur leurs représentants politiques pour que les principaux instruments de la gouvernance mondiale puissent intervenir de manière à agir efficacement sur le processus qui les génère et à les prévenir.

La notion de génocide

«Selon l'article 2 de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies, le 9 décembre 1948, il est affirmé : « Dans la présente Convention, le génocide s'entend de l'un quelconque des actes ci-après commis dans l'intention de détruire, ou tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel :

- a) Meurtre de membres du groupe ;*
- b) Atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe ;*
- c) Soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle ;*
- d) Mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe ;*
- e) Transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe. »*

«Cette définition a été reprise dans l'article 6 du Statut de Rome le 17 juillet 1998, l'acte fondateur de la Cour pénale internationale.» ([Wikipédia](#))

Les massacres de la fin du XXIème siècle auraient causé au total la mort de 7 782 000 personnes, soit près de 20% des victimes causées par les guerres qui marquèrent la seconde partie du XXIème siècle dans le monde.

Les guerres et le nombre des victimes

Même si nous donnons une estimation des personnes qui périrent au cours de ces génocides ou massacres de masse nous ne pouvons pas mesurer ainsi l'ampleur du nombre des

victimes des exactions, persécutions ou processus d'extermination qui ont eu cours durant cette période en relation avec les nombreux conflits armés régionaux qui ont affecté près d'une centaine de pays à travers le monde.

Le vingtième siècle a été marqué par une barbarie qu'il est bien difficile de qualifier étant donné le nombre et l'ampleur des conflits armés, des guerres civiles, des génocides et des exactions de toutes sortes qui ont affecté des centaines de millions d'habitants de tous les continents.

À partir de 2000 une quinzaine de conflits armés de longue durée se sont poursuivis avec plus ou moins d'intensité, mais n'ont pas connu un règlement qui puisse laisser entrevoir la construction d'une paix durable. Dans cet ensemble, il importe de mettre en exergue les guerres d'invasion et d'occupation de l'Afghanistan et de l'Irak déclenchées et exécutées directement par les forces armées des pays occidentaux dans le cadre de la guerre contre le terrorisme, des guerres qui risquent de durer encore longtemps (Jules Dufour, Mondialisation.ca). Selon le rapport mondial 2008 sur les conflits armés de Project Ploughshares, une trentaine de conflits ou de guerres sont encore actifs en 2008 dont 14 font [l'objet d'une surveillance des forces du maintien de la paix de l'ONU](#) (Pour voir la carte sur les conflits armés en 2007, [cliquez ici](#)).

Depuis 2000, des génocides, des massacres, des actes de persécution ou de destruction visant à exterminer des groupes ethniques continuent de se produire dans plusieurs régions du monde. Les conflits de longue durée à caractère génocidaire qui perdurent ou qui ont commencé en cette première décennie du XXIème siècle seraient, notamment, les suivants : Celui du Darfour au Soudan, celui qui est perpétré par l'État de la Colombie, la guerre entre le gouvernement cingalais et les Tigres Tamouls de l'Elam (LTTE) au Sri Lanka, les guerres d'invasion de l'Afghanistan et de l'Irak, la guerre dans le Nord-Kivu en République démocratique du Congo et, enfin, le blocus ainsi que l'invasion armée d'Israël de la Bande de Gaza à la fin de 2008.

Nous proposons l'examen succinct de deux d'entre eux commis le premier en Colombie et le second en Palestine.

La guerre civile en Colombie. Un génocide silencieux



Source de la photo: <http://www.bearder.com/peter/>

Les statistiques concernant les assassinats et les massacres de population perpétrés en Colombie et généralement diffusées par les médias sont tout simplement terrifiantes. 200 000 morts au cours des trente dernières années est le total le plus souvent mentionné, mais c'est ce même total qui est rapporté depuis le début du siècle. Des données plus récentes nous montrent que le bilan est beaucoup plus lourd et que la répression continue de faire de nombreuses victimes.

Un grand nombre de rapports d'enquêtes menées par des organisations de Défense des droits de l'Homme révèlent que le peuple de Colombie est victime d'un véritable génocide et que celui-ci, selon une analyse de Tinku Información Alternativa de septembre 2008, serait le plus atroce après celui qu'ont connu les peuples autochtones lors de la colonisation espagnole: «[Genocidio contra el Pueblo Colombiano alcanza horror extremo](#)».

On calcule que plus de 600.000 personnes ont été tuées et que plus de 35 000 détenus ont disparu, des chiffres qui sont probablement beaucoup plus élevés. En Colombie, selon la même source, l'État a décidé d'exterminer non seulement ceux qui ont choisi la lutte armée, mais aussi une partie importante de la population civile (Tinku Información Alternativa).

Dans une Déclaration émise par le Movimiento Nacional de Víctimas de Crímenes de Estado en Colombia (NOVICE) (Mouvement National des Victimes de crimes d'État en Colombie) et appelée la Déclaration de Buenos Aires dont nous présentons plus bas quelques extraits, un Appel est lancé pour que tous les peuples du monde regardent ce qui se passe en Colombie.

«Les peuples du monde jettent leur regard sur la Colombie. Et ce n'est pas rien quand ils commencent à entendre d'autres voix, celles des hommes et des femmes qui sont les victimes des crimes que l'État colombien commet contre eux. Cette situation a entraîné le déracinement de 10 000 000 Colombiennes et Colombiens, qui ont dû se déplacer à l'intérieur ou à l'extérieur du pays. Cette situation s'est aggravée surtout au cours des dernières années, durant le mandat du président actuel Alvaro Uribe Vélez».

«Les victimes civiles sont les leaders politiques, les défenseurs des droits humains, les environnementalistes, les intellectuels, les journalistes, les syndicalistes, etc. Il y a aussi les paysans et les paysannes, les peuples autochtones et ceux d'origine africaine, avec l'objectif principal de s'emparer de leurs terres pour le bénéfice des entreprises de l'agro-business ou de l'exploitation des ressources naturelles par des multinationales et par l'oligarchie locale».

«Le jugement de 2008 du Tribunal permanent des Peuples présidé par le Prix Nobel de la Paix, Adolfo Pérez Esquivel, considère que la situation en Colombie s'est détériorée depuis le dernier jugement rendu de 1991 qui décrivait ainsi la situation : La Colombie : Un gouvernement formellement démocratique avec lequel se présente l'exécution inhabituelle et persistante de crimes contre l'Humanité. La violence institutionnelle (Forces Armées et Organismes de Sécurité), para-institutionnelle (organismes paramilitaires) et extra-institutionnelle (tueurs à gages), encadrée à l'intérieur de la Doctrine de la Sécurité nationale et de la théorie du Conflit de faible intensité, se poursuit pour en finir avec toute personne ou organisation sociale, corporative ou politique qui s'oppose aux structures socio-économiques et politiques injustes en vigueur. L'assassinat de leaders populaires et de politiciens de l'opposition, la disparition forcée, les massacres des paysans, les bombardements de zones rurales et la détention illégale sont les divers instruments utilisés et ce en violation permanente des droits les plus élémentaires».

«Face à ce panorama, chaque jour on entend les voix des victimes de cette extermination qui se poursuit et qui, avec le départ imminent de Alvaro Uribe, va en s'aggravant. Les victimes de ces crimes réclament vérité, mémoire et réparation. Les peuples et les gouvernements nous devons nous solidariser avec le peuple colombien et exiger la justice qui s'impose pour que ces crimes ne restent pas dans l'impunité et pour que la Colombie obtienne la paix et l'indépendance dont elle a un urgent besoin»

En mars 2007, Le Conseil des droits de l'Homme a adressé une demande au Haut Commissaire aux droits de l'Homme de «*poursuivre son travail conformément aux résolutions antérieures adoptées par la Commission des Droits Humains et de mettre à jour les rapports et les études à ce sujet*». Ce [rapport porte sur l'année 2006](#) et expose l'évolution générale en cette matière dans le pays et formule une vingtaine de recommandations..

L'extermination des Palestiniens



source de la photo: [La guerre contre les enfants à Gaza](#), Free Palestine.

«Génocide à Gaza». Un véritable cri de douleur entendu un peu partout dans le monde lors de manifestations tenues dans la plupart des grandes capitales au cours des dernières semaines. «Arrêtez le massacre». Un appel lancé par des millions de manifestants et d'organismes pour la défense des droits humains. L'invasion de l'armée israélienne de la Bande de Gaza a causé la destruction d'un total estimé de 22 000 édifices publics et entraîné la mort de plus de 1 200 personnes. Une tragédie qui a pris des proportions

catastrophiques [après des mois d'un blocus total du territoire](#) .

L'offensive israélienne de Gaza

Il est permis de penser, en nous référant aux termes de la Convention mondiale pour la prévention et la répression du crime de génocides que les exactions perpétrées par Israël en Palestine concorderaient avec ceux du crime de génocide.

Les très nombreux rapports venant de témoins des actes d'Israël dans les territoires occupés et dans la Bande de Gaza ainsi que l'invasion armée de fin 2008 décrivent tout simplement une situation qui a pris l'ampleur d'une catastrophe humanitaire difficile à saisir et à décrire. Nous retenons une partie de celui qui est rapporté par Syriangavroche - Yass1984 le 17 décembre 2008 :

«La nuit dernière, j'étais en train de lire plusieurs pages d'un blog que j'ai trouvé par hasard alors que je cherchais quelques images, et la vérité c'est que ça m'a rendu assez mal, pour ne pas dire très mal. (JPG) L'armée israélienne tire à balles réelles sur une manifestation de femmes palestiniennes à Gaza (2006). Le blog en question est celui d'un jeune Palestinien de la bande de Gaza, étudiant en télécommunications en Égypte ; il n'a pas pu retourner à son lieu d'étude après la fin des vacances en raison du blocus de fer que subit la bande de Gaza et de l'encerclement militaire par terre, air et mer imposé par l'armée israélienne».

«Les pages du blog, loin de toute opinion politique, relatent la vie quotidienne sous blocus et les souffrances journalières d'un peuple qui manque de tout, parce que les architectes du traité d'Oslo ont laissé les choses en plan et se sont arrangés pour que ce petit territoire palestinien dépende entièrement et pour tout d'Israël, et c'est clair, je crois qu'ils n'ont pas imaginé que l' «entité sioniste» utiliserait cette dépendance totale comme outil de répression». (Lire l'article Génocide l'article Génocide à Gaza)

«Le témoignage fait frissonner, ce sont des histoires dont on se demande si elles se passent au XXI^e siècle ou dans le ghetto juif de Varsovie pendant la Seconde Guerre mondiale, mais malheureusement ce qui arrive est actuel, ça se passe aujourd'hui et maintenant, sous les yeux de la communauté internationale et de l'ONU qui observent en silence comment l'armée israélienne interdit le passage des organismes d'aide humanitaire, une aide dont dépend entièrement plus de la moitié des habitants de la bande de Gaza. La dite interdiction constitue une violation de la charte fondatrice des Nations Unies qui est battue en brèche en toute impunité sans que personne ne dise rien».

C'est honteux ... Je ne trouve pas de qualificatifs ...

«Devant une telle oppression, devant le silence international face à un génocide et un crime contre l'humanité, j'appelle à la solidarité avec le peuple palestinien, sans appartenance politique ni affiliations, simplement de la solidarité avec un peuple qui souffre ... et donc, nous allons lancer le 11, une campagne de protestation par la blogosphère, et je compte sur vous tous ..»

[Non à la barbarie, non au silence...](#)

Selon Daniel Vanhove, *«la Palestine ne demande pas d'assistanat. Les capacités du peuple palestinien et de ses leaders sont remarquables...La Palestine nous demande simplement d'appliquer les normes de justice qui s'applique à tout pays. La Palestine demande son droit*

à l'auto-détermination. La Palestine demande à pouvoir créer son État comme la Résolution 181 du 29.11.1947 de l'Assemblée Générale des Nations Unies le prévoit dans son libellé. La Palestine demande que soit reconnu son préjudice».

«Et comme depuis 60 ans, cette demande n'aboutit pas malgré les multiples concessions faites à l'État d'Israël, il est temps de nous rendre compte que nous nous sommes effroyablement trompés dans notre approche politique avec un État qui en a profité pour mener à bien une idéologie criminelle. Soucieux de préserver les acquis fragiles d'une jeune Nation née dans le traumatisme de l'après-guerre 40-45, les générations d'alors ont manqué de fermeté à l'égard d'Israël et au fil du temps, englués dans les relents d'une mauvaise conscience (adroitement entretenue) nous nous sommes montrés incapables de lui indiquer les limites. Et aujourd'hui, personne ne sait comment enrayer cette désastreuse descente aux enfers». ([Algeria Watch](#))

Les bombardements aériens et l'invasion de Gaza par l'armée d'Israël ont soulevé un sentiment de réprobation générale dans le monde. Une prise de conscience réelle s'est propagée dans toutes les sphères de la société en incluant plusieurs gouvernements nationaux dont quelques-uns ont rappelé leur ambassadeur en guise de protestation immédiate et qui envisagent ou qui ont décidé de se joindre à un boycott généralisé d'Israël lancé à l'échelle internationale ([Palestine France](#)). Cet appel au boycott a été accompagné par le dépôt le 12 janvier dernier d'une plainte contre Israël pour «crimes de guerre» concernant l'offensive à Gaza devant la Cour pénale internationale (CPI) par plus d'une centaine d'organisations ([Voir la vidéo](#)).

Deux semaines avant l'invasion armée de Gaza par Israël, l'expert de l'ONU sur les droits de l'homme dans les territoires palestiniens, Richard Falk estimait que «la politique d'Israël à l'encontre des populations de ces territoires « s'assimile à un crime contre l'humanité».

Dans un communiqué, Richard Falk a appelé «les Nations Unies à «mettre en oeuvre la norme reconnue de la responsabilité de protéger» une population civile qui est punie collectivement par des politiques qui s'assimilent à un crime contre l'humanité».

Il ajoutait que «dans le même sens, il semble que c'est le mandat de la Cour pénale internationale d'enquêter sur la situation, et de déterminer si les dirigeants politiques israéliens et les chefs militaires responsables du siège de Gaza doivent être inculpés et poursuivis pour violations du droit pénal international» ([RTBF](#)).

Ce génocide reconnu comme tel ou ce crime contre l'humanité a été exécuté jusqu'à maintenant avec le silence approbateur des grandes puissances. Combien d'autres actes d'atrocités seront nécessaires pour que qu'il cesse et que la paix générée par la justice puisse prendre place dans cette région du monde? Le comportement d'Israël se compare à celui des États les plus puissants de cette planète dont les crimes contre l'humanité ont été nombreux, car le seul fait de recourir à la guerre pour sauvegarder ses intérêts est en soi un crime contre l'humanité.

Conclusion

L'histoire récente de l'humanité a été marquée, comme on peut le constater, par une série de massacres qu'il est bien difficile de comprendre. Pourquoi en arriver à vouloir éliminer un peuple? Pourquoi le faire disparaître? Comment en arriver à bâtir ainsi un plan d'extermination et à le mettre en oeuvre? Pourquoi considérer un autre peuple souvent

voisin comme un ennemi et le détruire? Les génocides sont-ils les éléments d'une extinction éventuelle de l'espèce humaine? Sont-ils l'expression d'un processus inéluctable qui se manifesterait à la pièce? Ou seraient -ils l'ingrédient nécessaire au maintien des empires? Et dans ce contexte il importe de le souligner avec insistance. Derrière les génocides que nous avons exposés dans cet essai il est notoire que se profilent tout particulièrement la complicité et le concours des États-Uniens avec leur participation massive au financement du Plan Colombia en Colombie et au programme multi-annuel d'aide américaine à Israël, les deux assortis d'une assistance militaire substantielle.

Est-ce que les tendances lourdes qui ont marqué la trajectoire du développement mondial de la dernière décennie peuvent être inversées et que la diplomatie préventive devienne le moyen de régler les conflits? Nous croyons qu'elles ne pourront pas être transformées du jour au lendemain. Les intérêts des grandes puissances financières internationales bien servis par le triomphe d'un système capitaliste remis sur les rails laissent plutôt présager une trajectoire semblable à celle que l'on a privilégiée au cours de la dernière décennie. Est-ce que la nouvelle administration à Washington veut vraiment changer la donne quand on sait que la doctrine de la politique étrangère des États-Unis repose toujours sur le principe de la «*Permanent War*» et quand l'accumulation de la richesse concentrée entre quelques mains à n'importe lequel prix est encore le credo de cette société de consommation de masse? Ce que l'on s'attendrait de la nouvelle administration c'est qu'elle contribue à «humaniser» le système de production pour qu'il réponde davantage aux besoins fondamentaux et respecte les droits humains de toutes les sociétés et de tous les individus de cette Planète et que la raison du plus fort cesse de prévaloir.

Stopper les guerres, les abolir une fois pour toutes ou travailler à les prévenir sont une priorité pour l'humanité; en finir avec la crise alimentaire qui frappe des centaines de millions d'habitants, sauvegarder la diversité biologique et culturelle sont aussi des priorités. Les attentes des peuples sont grandes et nombreuses et il n'y a pas de doute que cela prendra beaucoup de temps pour modifier cette trajectoire suicidaire qui a conduit à la destruction de l'environnement et ainsi à celle de l'Humanité ([20 ans après Brundtland: Un bilan alarmant de l'état de santé de l'environnement mondial](#)).

Enfin, la reconnaissance officielle que doit recevoir une guerre civile pour être considérée comme un génocide semble un préalable pour que le système des Nations Unies ne soit pas réduit en un simple observateur impuissant, mais qu'il puisse plutôt intervenir et entreprendre les démarches qui s'imposent non seulement pour y mettre fin rapidement, mais aussi pour créer les conditions nécessaires à un règlement aux résultats durables. Des campagnes mondiales et des Appels solennels lancés sans relâche peuvent faire ainsi toute la différence.

Jules Dufour

Références

ALLIANCE POUR UN MONDE RESPONSABLE, PLURIEL ET SOLIDAIRE. Février 2003. Contre les guerres du 21e siècle, comment construire la paix entre les peuples ? En ligne: <http://www.alliance21.org/fr/news/2003/02/mesa4.html>

ALTA COMISIONADA ANTE LAS NACIONES UNIDAS. 2007. Informe de la Alta Comisionada de las Naciones Unidas para los Derechos Humanos sobre la situación de los derechos humanos en Colombia. Le 5 mars 2007. Protection Line. En ligne :

<http://www.protectionline.org/Informe-de-la-Alta-Comisionada-de.html>

BRUNETEAU, B. 2004. Le Siècle des génocides. Paris, Armand Colin.

Bureau d'Etudes pour le Congo (BEC). 2002. Génocide congolais, 4.000.000 de morts, premier génocide du 21ème siècle. Appel à la dénonciation des génocidaires et des criminels de guerre. Kinshasa, RD Congo. Le 11 novembre 2002.

En ligne: <http://www.inshuti.org/bec.htm>

DUFOUR, Jules. 2008. La libération d'Ingrid Betancourt et le génocide silencieux perpétré en Colombie. Centre de recherche sur la mondialisation (CRM), Montréal, Le 7 juillet 2008. En ligne : <http://www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=9526>

DUFOUR, Jules. 2008. Les guerres d'occupation de l'Afghanistan et de l'Irak. Un bilan horrifiant de portée mondiale. Montréal, Centre de recherche sur la mondialisation. Le 22 juillet 2008. En ligne: <http://www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=9645>

DUFOUR, Jules. 2009. Gaza: De la concentration à l'extermination. Montréal, Centre de recherche sur la mondialisation. Le 7 janvier 2009. En ligne: <http://www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=11668>

Encyclopédie libre Wikipédia. Génocide. En ligne : <http://fr.wikipedia.org/wiki/G%C3%A9nocide#D.C3.A9finition>

Human Rights Watch. 2009. Israel and the Occupied Territories. Israel: End Gaza's Humanitarian Crisis at Once. Le 13 janvier 2009 En ligne : <http://www.hrw.org/en/middle-eastn-africa/israel-and-occupied-territories>

KAMERUN SCOOP. 2009. Les survivants d'un génocide deviennent génocidaires à Gaza. Le 19 janvier 2009. En ligne : <http://kamerunscoop.wordpress.com/2009/01/19/les-survivants-dun-genocide-deviennent-genocidaires-a-gaza-photos/>

KIERNAN, B. 1998. Le génocide au Cambodge, 1975-79, Race, idéologie et pouvoir. Paris, Gallimard.

LEITENBERG, M. 2006. Deaths in Wars and Conflicts in the 20th Century. Cornell University, Peace Studies Program. Occasional Paper #29. 3rd ed. August 2006. 83 pages.

LE MONDE DIPLOMATIQUE. Les génocides dans l'histoire : compléments documentaires

En ligne : <http://www.monde-diplomatique.fr/mav/76/PIERROT/11343>

NOUGAYREDE, N. 2008. Darfour : « Le génocide se poursuit », accuse le procureur de la CPI. LE MONDE.fr. Le 3 décembre 2008.

NOVOSTI. 2008. Ossétie du Sud: le génocide de ressortissants russes confirmé par les témoignages des victimes (Comité d'enquête). En ligne : <http://fr.rian.ru/world/20080820/116161238.html>

POINT FINAL. 2005. Nouvel Ordre Mondial: Massacres du Darfour, les Nations Unies refusent d'employer le terme de « génocide » pour ne pas être dans l'obligation légale d'intervenir.

Le 2 février 2005.

En ligne : http://www.voxdei.org/afficher_info.php?id=12764.2

Syriangavroche - Yass1984. Génocide à Gaza. Le 17 décembre 2008. En ligne : http://www.info-palestine.net/article.php3?id_article=5546

VANHOVE, D. 2009. Sur l'utilisation du terme «génocide». Une réflexion en trois parties. Algeria-Watch. Information sur la situation des droits humains en Algérie. Le 9 février 2008.

En ligne : http://www.algeria-atc.org/fr/article/pol/liban/reflexion_terme_genocide.htm

W. CHARNY, I. (Sous la direction de). Le Livre noir de l'humanité : Encyclopédie mondiale des génocides.

En ligne : <http://www.amazon.fr/Livre-noir-humanit%C3%A9-Encyclop%C3%A9die-g%C3%A9nocides/dp/2708956078>

Sites Internet

Al-Jazeera English. Ceasefire. January 18, 2009: <http://gazabodycount.com/>

Coalition pour la Cour pénale internationale : <http://www.iccnw.org/?lang=fr>

Cour pénale internationale : <http://www.icc-cpi.int/home.html&l=fr>

Gaza: le bilan des morts dépasse 1.200 (source médicale). Le 19 janvier 2009:

<http://french.peopledaily.com.cn/International/6576312.html>

Génocide arménien : http://fr.wikipedia.org/wiki/G%C3%A9nocide_arm%C3%A9nien#Les_massacres

Génocide au Rwanda : http://fr.wikipedia.org/wiki/G%C3%A9nocide_au_Rwanda

Genocidio guatemalteco : http://es.wikipedia.org/wiki/Genocidio_guatemalteco

Guerre civile au Darfour :

http://fr.wikipedia.org/wiki/Guerre_civile_au_Darfour#Le_d.C3.A9compte_des_victimes

Khmers rouges : http://fr.wikipedia.org/wiki/Khmers_rouges

La revue médicale The Lancet accuse Israël d'atrocités. Le 15 janvier 2009 :

http://www.info-palestine.net/article.php3?id_article=5849

Massacre el Plan de Sanchez :

http://fr.wikipedia.org/wiki/Massacre_de_Plan_de_S%C3%A1nchez

Première Guerre mondiale : http://fr.wikipedia.org/wiki/Premi%C3%A8re_Guerre_mondiale

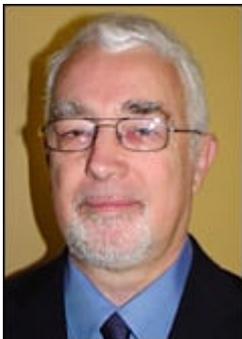
Que dice la CPI del masacramiento de palestinos? 10 de enero de 2009 :

http://anncol.eu/index.php?option=com_content&task=view&id=1739&Itemid=2

Révolution cambodgienne :

http://fr.wikipedia.org/wiki/Crimes_de_la_r%C3%A9volution_cambodgienne#Peut-on_parler_de_g.C3.A9nocide_.3F

Seconde Guerre mondiale : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Accueil>



Jules Dufour, Ph.D., est président de l'Association canadienne pour les Nations Unies (ACNU) /Section Saguenay-Lac-Saint-Jean, professeur émérite à l'Université du Québec à Chicoutimi, membre du cercle universel des Ambassadeurs de la Paix, membre chevalier de l'Ordre national du Québec.

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Prof. Jules Dufour](#), Mondialisation.ca, 2014

Articles Par : [Prof. Jules Dufour](#)

A propos :

Jules Dufour, Ph.D., C.Q., géographe et professeur émérite. Chercheur-associé au Centre de recherche sur la Mondialisation, Montréal, Québec, Canada.

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca